

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Commune de Saint-Estève-Janson

Séance du 30 mars 2022

Présidence de Madame Martine CESARI, Maire

L'an deux mille vingt-deux et le 30 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Estève-Janson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, le 22 mars 2022.

Délibération n° 03.2022.01

Objet : Compte de gestion 2021

Madame le maire expose :

Préalablement au vote du compte administratif, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le Compte de gestion au plus tard le 1er juin de l'exercice suivant, c'est-à-dire le document retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice concerné.

Elle présente le Compte de gestion 2021 établi par les Trésoriers Messieurs Jean-Marie SERREAU ayant exercé du 01/01/2021 au 01/09/2021 et Jean-François BLAZY ayant exercé à compter du 02/09/2021.

Elle précise que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif de la commune et que les résultats sont identiques, à savoir :

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 937 413,00	2 205 803,06	5 143 216,06
Titres de recette émis (b)	267 278,84	778 769,24	1 046 048,08
Réductions de titres (c)	10 850,57	8 166,00	19 016,57
Recettes nettes (d = b - c)	256 428,27	770 603,24	1 027 031,51
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 937 413,00	2 205 803,06	5 143 216,06
Mandats émis (f)	911 961,99	654 518,58	1 566 480,57
Annulations de mandats (g)	49 904,03		49 904,03
Depenses nettes (h = f - g)	862 057,96	654 518,58	1 516 576,54
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		116 084,66	
(h - d) Déficit	605 629,69		489 545,03

Résultats d'exécution du budget principal

	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT (a)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 (b)	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021 (c=a+b)
Investissement	709 628,50	-605 629,69	103 998,81
Fonctionnement	1 485 013,06	116 084,66	1 601 097,72
Total	2 194 641,56	-489 545,03	1 705 096,53

Le conseil municipal,
Ouï l'exposé de Madame le
Maire
Après en avoir délibéré,
Par

Voix pour : 7
Voix contre : 0
Abstention(s) : 0

Approuve le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par les comptables du Service de Gestion Comptable d'Aix-en-Provence. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes,

Autorise Madame le Maire à signer le compte de gestion 2021.

Madame le Maire,

Martine CESARI



DELIBERATION N°03.2022.01 : Compte a de gestion 2021

Nombres de membres en exercice : 8	Votes :
Nombres de membres présents : 5	- Pour : 7
Nombre de suffrages exprimés : 7	- Contre : 0
Pouvoirs : 2	- Abstentions : 0

Présenté par le maire Mme Martine CESARI
Saint-Estève-Janson, le 30 mars 2022
Le maire,



Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire
A Saint-Estève-Janson, le 30 mars 2022
Le conseil municipal

M FARADIAN Jean-Claude 1 ^{er} Adjoint 	Mme DURAN Sandrine Conseillère Municipale 	Mme. PAQUIS Nelly Conseillère Municipale	Mme. QUIEVREUX Fabienne Conseillère Municipale Pouvoir à M. FARADIAN 
M LEMOINE Olivier Conseiller Municipal 	Mme LEGUILLOUX Véronique Conseillère Municipale 	M. LUCIANI Xavier Conseiller Municipal Pouvoir à M. FARADIAN 	

Transmise à la sous-préfecture le **06 AVR. 2022**
Publiée ou notifiée le
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Po/le maire,